



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président  
Communauté de communes du  
Ternois  
8, place du Président Mitterrand  
62 130 Saint-Pol-sur-Ternoise  
([contact@ternoiscom.fr](mailto:contact@ternoiscom.fr))  
([r-urbanisme@ternoiscom.fr](mailto:r-urbanisme@ternoiscom.fr))

Lille, le 6 décembre 2022

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité pour déclaration de projet du plan local d'urbanisme de Frévent dans le Pas-de-Calais (62)

N° d'enregistrement Garance : 2022-6549

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 29 août 2022 la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) pour avis sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du Pas-de-Calais